



MAIRIE DE MAUVEZIN SUR GUPIE

Département du Lot et Garonne
République Française

MAIRIE

Tél : 05.53.94.20.11

communedemauvezin.47@wanadoo.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE N°20/2022 COMMUNE DE MAUVEZIN-SUR-GUPIE

ARRÊTÉ DE CIRCULATION POUR LA FÊTE DE LA SAINT JEAN

Le Maire de la commune de MAUVEZIN-SUR-GUPIE, Lot-et-Garonne,

Vu le Code de la Route

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-2,

Vu la demande faite par le Comité des fêtes sollicitant l'organisation de la fête de la Saint Jean, sur la place et le terrain (parcelle AP 24) face à la mairie, du vendredi 24 juin 2022 au samedi 25 juin 2022,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il y a lieu d'interrompre la circulation sur la voie communale n°209, du carrefour du cimetière au carrefour de la rue de la Boucherie (voie communale n°18).

ARRETE

Article 1^{er} : Messieurs Florian MORET et Paul CLEMENCEAU, co-présidents du comité des fêtes, sont autorisés à organiser la fête de la Saint Jean, sur la place et sur le terrain (parcelle AP 24) face à la mairie. La circulation sera interdite sur la VC n°209, du carrefour du cimetière au carrefour de la rue de la Boucherie (voie communale n°18) du vendredi 24 juin 2022 - 08 heures au samedi 25 juin 2022 - 02 heures,

Article 2 : la circulation sera interdite sauf pour les véhicules de secours, les riverains, les transports scolaires et les parents d'élèves,

Article 3 : Une déviation sera mise en place et se fera par la route départementale n°115, la voie communale n°209 et la voie communale n°18.

Article 4 : la signalisation réglementaire sera mise en place par la commune de Mauvezin-sur-Gupie

Article 5 : la sécurité afin d'éviter tout accident sera à la charge des organisateurs,

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marmande,
- Monsieur le Chef du Centre de Secours de Marmande
- Le service voirie de Val de Garonne Agglomération
- Les demandeurs.

Fait à MAUVEZIN-SUR-GUPIE

Le 15 juin 2022

Le Maire,
Daniel BORDENEUVE

